**Mai 2026 - Numéro 5**

# LE PACÔMIEN

**Le mot de la mairesse > page 3**

**Le mot de la Fabrique > page 3**

**Nouvelles de la bibliothèque > page 4**

**Club des 50 ans et plus > page 6**

**École la Pruchière > page 8**

**Camp de jour > page 10**

**Friperie 222 > page 12**

**Bingo > page 12**

**Vente de garage > page 13**

**Politique panneau lumineux > page 14**

**Avis public > page 16**

**Projet(s) 222 > page 18**


Le Pacômien est publié 10 fois par année et diffusé gratuitement dans tous les foyers de la municipalité. Des exemplaires sont disponibles au bureau municipal.

Date de tombée, le **20** de chaque mois. À noter qu'il n'y aura pas de parution en juillet et août.

Information et réception des textes: **lepacomien@gmail.com .** Caroline Hudon, Préposée à l'accueil et aux communications avec les citoyens

studios
sigma
graphisme
rédaction
révision
418 852-3088
sigma@videotron.ca

Marché
DES AULNAIES

ASSEMBLÉE
NATIONALE
DU QUÉBEC
ENSEMBLE
CRÉER • DYNAMISER • SOUTENIR
MATHIEU RIVEST
DÉPUTÉ DE CÔTE-DU-SUD
À L'ASSEMBLÉE NATIONALE
418 234-1893 | (Sans frais) 866 774-1893
Mathieu.Rivest.CDS@assnat.qc.ca

CARREFOUR
50 + du QUÉBEC

LIONS
INTERNATIONAL
Rivière-Ouelle / Saint-Pacôme

Comité développement
SAINT-PACÔME
info@cdstpacome.ca

GOLF
ST-PACÔME

NAPA
Débosselage Theriault 2005 inc.
Prop. Raynald Milliard
L'endroit du bon service !
Débosselage - Peinture (Accrédité par les assurances)
Pare-brise
Redressement-chassis
Lavage intérieur et extérieur
Technologie de peinture à l'eau
194, ch. Haut de la Rivière
C.P. 8, St-Pacôme (Qc)
G0L 3X0
debosselagetheriault2005@gmail.com
Tél.: 418-852-2787 * Fax.: 418-852-1520 * Rés.: 418-852-2069

418 852-2922
TECH
MINI-MÉCANIQUE
www.techminimecanique.com

Toujours présent!
BERNARDGENEREUX.CA
BERNARD GÉNÉREUX
DÉPUTÉ | CÔTE-DU-SUD—RIVIÈRE-DU-LOUP—KATASKOMIQ—TÉMISCOUATA

RAMONAGE • ÉLAGAGE
HAIE DE CÈDRE • POMMIER
GOUTTIÈRE • TRAVAUX EN HAUTEUR
Gustave Kessler Nadeau
418 318-2846
Ramonage Élagage Kamouraska
www.ramoneurkamouraska.com

DEPUIS
ANS
CONSTRUCTION
Pierre Bonenfant Inc
Votre spécialiste en portes et fenêtres!

LE COMITÉ
DU PARC

épur'eau
Nicolas Detaille, M.Env., T.P.
418 551-3756
epur-eau@outlook.com
309, boulevard Bégin,
Saint-Pacôme
• Conception de plans et production de rapports pour l'obtention de permis :
- Installations septiques
- Puits d'eau potable
• Délimiter et identifier des milieux humides épur'eau offre des services professionnels avec pour objectif une meilleure préservation de notre ressource « eau »

CENTURY 21
Nord-Sud
COURTIER IMMOBILIER
Pour un SERVICE en OR!
Plus de 20 ans d'expertise
Vous voulez VENDRE ou ACHETER?
Contactez-moi!
FRANCE ROY 418 603-2121
901, 4e avenue Painchaud, La Pocatière

Le cercle de Fermières Saint-Pacôme
7, rue Caron, Saint-Pacôme QC G0L 3X0
Courriel : dossierssaint-pacome@outlook.com
Téléphone : 581 671-1006
Hélène Turenne, présidente

Location d'outillage
Garage
J. C. HUDON inc.
86, chemin de la Station
Sainte-Anne-de-La Pocatière
(Québec) G0R 1Z0
Téléphone : 418 856-2427
www.locationjchudon.com

La Fabrique de Saint-Pacôme
222, boul. Bégin C.P. 250
Saint-Pacôme G0L 3X0

## LE MOT DE LA MAIRESSE

Au cours de la dernière année, notre municipalité s'est engagée dans une démarche rigoureuse et réfléchie afin de planifier son développement. Nous avons procédé à l'acquisition de terrains stratégiques, situés à l'intérieur de notre périmètre urbain, pour mieux préparer l'avenir.

Ce projet est né de constats bien réels : des citoyens qui ont contribué de façon significative à la vitalité de notre communauté se retrouvaient sans solution pour se reloger après la vente de leur propriété, l'urgence d'attirer de jeunes familles pour contrer le vieillissement de la population et la pénurie de logements qui perdure. Il était de notre devoir d'agir.

Nous avons donc lancé un appel auprès de divers contracteurs, afin de développer une offre résidentielle à la hauteur des besoins de la municipalité. Ce nouveau développement proposera une diversité d'habitations : immeubles à logements, maisons en rangée et terrains pour maisons unifamiliales, favorisant ainsi un milieu de vie inclusif.

Parmi les 3 entreprises qui ont manifesté leur intérêt, celle qui répondait le plus à nos critères a été retenue.

Une entente a donc été conclue avec MD2 Immobilier. Les travaux seront réalisés en deux phases et seront achevés d'ici 2033.

Par cette initiative porteuse, nous souhaitons non seulement freiner l'exode, mais aussi accueillir de nouvelles familles et continuer de faire grandir notre communauté avec fierté.

**Dates à retenir en mai**

**Fête des mères : 10 mai**

**Lancement de la 3e bière du 175e : 15 mai**

**Distribution d'arbres : 16 mai**

**Bingo : 20 mai**

**Reconnaissance des bénévoles : 24 mai**

*Louise Chamberland, mairesse de Saint-Pacôme*

## LA FABRIQUE VOUS INFORME

Le printemps est arrivé. Notre columbarium sera installé au cours de l'été. Nous travaillons sur l'élaboration d'un règlement pour celui-ci.

L'album souvenir du 175e anniversaire demeure disponible au bureau de la Fabrique, au coût de 25 $.

Dimanche le 17 mai, une messe collective sera célébrée pour souligner la fête des mamans et celle des papas. Communiquez vos intentions de messe au bureau de la Fabrique.

Un projet de concert de Noël avec le Groupe vocal Mouv'Anse est en discussion pour le dimanche 29 novembre. Notez cela à votre agenda!

Le bureau est ouvert tous les mardis de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h.

Lise et Lisette sont présentes pour répondre à vos questions concernant les messes, les baptêmes ou toute autre démarche. Elles sont toujours heureuses de vous accueillir.

Téléphone : 418 315-0710
Courriel stpacome@esap.ca

Pour toute urgence, vous pouvez contacter :

Lise au 418 852-2340

Lisette au 418 852-2049

*Votre conseil de Fabrique et l'équipe de la pastorale*

## MESSAGE AUX PROPRIÉTAIRES DE CHIENS

Nous avons remarqué que plusieurs parcs de la ville, incluant le magnifique Espace nourricier, pour lequel de nombreux bénévoles donnent de leur temps, sont remplis d'excréments de chiens. Les parcs de Saint-Pacôme ne sont pas interdits aux chiens, mais si vous les y apportez, merci de ne laisser aucun excrément derrière vous. C'est la responsabilité des propriétaires de chiens de s'assurer qu'ils laissent l'endroit propre. Pour que Saint-Pacôme continue d'être un endroit où il fait bon vivre, merci de suivre cette règle de civisme.

## RINÇAGE DU RÉSEAU D'AQUEDUC

Veuillez prendre note que le rinçage du réseau d'aqueduc sera effectué pendant tout le mois de mai, entre 9 h et 11 h.

Recommandations :

L'eau pourrait être brouillée ou colorée, mais sa qualité n'en sera pas affectée.
Vérifier pendant quelques heures après les travaux de rinçage la coloration de l'eau avant de l'utiliser.
Laisser couler un filet d'eau si la coloration de l'eau persiste, jusqu'à l'obtention d'une eau claire.
Éviter l'utilisation de l'eau pendant le rinçage et faire une petite réserve si nécessaire.
L'horaire du rinçage est partagé chaque jour sur notre page Facebook et des alertes sont envoyées.

## DES NOUVELLES DE VOTRE BIBLIOTHÈQUE

L'abonnée du mois de mars est madame Hélène Lapierre. Elle s'est choisi un prix parmi ceux offerts.

Notre vente de casse-têtes et notre super grosse vente de livres usagés en bon état ont rapporté la somme de **316 $.** Merci aux donateurs et aux acheteurs. Cet argent sert à l'achat de matériel pour les activités que nous organisons pour les jeunes Pacômiens.

Les samedis BRICOLAGE se poursuivent les 9 et 16 mai à la bibliothèque, de 10 h à 12 h. Bienvenue à tous!

Lors de notre rotation du 4 mai, nous avons reçu 2 séries de mangas : Mangas 21 Naruto série 2 et Mangas 18 L'atelier des sorciers. Celles-ci devraient être appréciées par les ados adeptes de mangas.

### COUP DE CŒUR LITTÉRAIRE

Ce mois-ci, je vous propose la série **Le voyage de l'espoir** de l'autrice Josée Ouimet. C'est l'histoire de jeunes Britanniques envoyés au Canada pour échapper aux horreurs de la guerre. Cette histoire envoûtante met en lumière le projet « Pied Piper » durant la 2e Guerre mondiale. Ces deux tomes, **Loin des bombes** et **Je reviendrai**, mêlent avec brio l'historique, le psychologique et le romantique.

Célyne Rousseau, responsable

## CHEVALIERS DE COLOMB

Les Chevaliers de Colomb Local 10086 Saint-Pacôme et Saint-Gabriel vous invitent à leur gala folklorique, qui se tiendra le 31 mai 2026 à la salle municipale de Saint-Pacôme, dès 13 h. Le coût d'entrée est de seulement 5 $, pour un magnifique spectacle!

L'inscription des participants au gala débutera à 10 h et un dîner spaghetti sera offert dès 11 h, incluant un dessert.

Pour vous procurer vos cartes pour le dîner, il vous suffit de contacter :

Gérard : 418 492-1009
Donald : 418 308-0672

Nous vous attendons en grand nombre!

## EXPOSITION

Exposition « Territoires habités »

Le Comité d'exposition de La Pocatière est heureux de vous inviter au vernissage de « Territoires habités » par Camille Zoé Castonguay de Sainte-Louise. Il est prévu pour le mercredi 13 mai 2026 de 17 h à 19 h à La Mosaïque-Bibliothèque située au 900, 6e Avenue, La Pocatière.

Véritable ode à la spontanéité, Camille Zoé Castonguay nous présente une exposition où la matière se fait souffle. Son travail explore la frontière ténue entre le paysage imaginaire et l'émotion pure. Ses toiles sont des refuges de couleurs où les textures s'entremêlent pour créer des portraits nuancés et des abstractions oniriques.

Camille Zoé porte en elle cette mission de « réveiller l'artiste qui sommeille en chacun de nous ». Ce qui fera de ce vernissage un moment de partage humain autant qu'artistique. Ne manquez pas ça!

Prenez note que l'exposition se terminera le 8 juillet 2026. Les heures d'ouverture de la bibliothèque sont les suivantes : les mardis et jeudis de 12 h 30 à 20 h, les mercredis et vendredis de 9 h à 16 h 30 et les samedis de 10 h à 12 h.

Pour ne rien manquer de nos activités, vous pouvez aimer la page Facebook de la salle d'exposition de La Pocatière ou visiter le site Internet de Ville de La Pocatière.

Au plaisir de vous voir sur place!

Source : Karine Verpillot, Manuelle Mainguy et Hélène Desjardins, pour le Comité d'exposition

Camille Zoé, Entre les lignes, Médiums mixtes sur toile, 2025

## SOUPER MARTIN CUISINE

Encore cette année, le souper gastronomique de Martin cuisine, qui s'est tenu le 10 avril dernier, a été un franc succès! Le menu de ce 5 services a été choisi avec soin. La salle était remplie de plus de cent convives! Durant la soirée, de belles rencontres ont été faites et d'agréables moments ont été partagés.

Une collaboration entre le Comité du parc et le groupe Paramundo du Collège Sainte-Anne-de-la-Pocatière ont permis d'assurer une magnifique soirée. Avec les profits des billets du souper et le profit au bar, le Comité du parc sera en mesure de se doter d'une nouvelle gratte-dameuse afin d'améliorer la surface des glissades sur tubes. Le groupe des 6 jeunes présents au vestiaire et au service aux tables, a pu ramasser les pourboires des convives pour défrayer une partie du coût de son voyage humanitaire au Guatemala.

En tout temps, si vous désirez vous joindre à l'équipe du Comité du parc de la Côte-des-Chats, vous êtes les bienvenus! Il vous suffit de communiquer avec eux par l'intermédiaire de leur page Facebook.

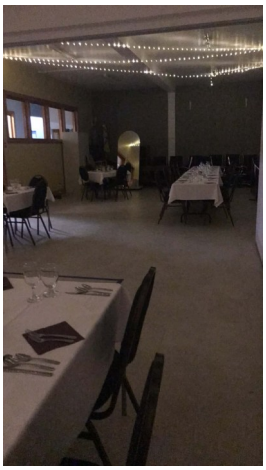

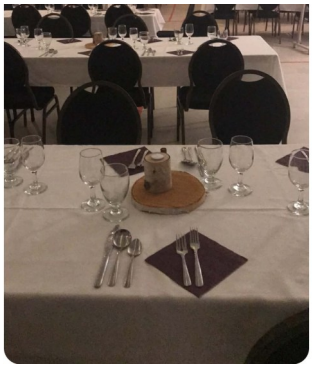

## PASSEPORT DES FÊTES DU 175e MAINTENANT DISPONIBLE

⇒ Auprès des membres du Comité du 175e
⇒ Au bureau municipal
⇒ À la Bibliothèque Mathilde-Massé

# CLUB DES 50 ANS ET PLUS

**Faits marquants de nos 50 ans d'histoire**
**Capsule historique 5/5 « Retour vers la passé »**

**M^me^ Carmelle Fortin, Présidente du Club 50 ans et plus de Saint-Pacôme de 2003 à 2014**

La cinquième présidente, M^me^ Fortin, ainsi que les membres du conseil poursuivent l'engagement communautaire du Club de Saint-Pacôme pour le bien-vivre des personnes de 50 ans et plus.

Pendant le mandat de la présidente, le poste de secrétaire-trésorière est comblé par Colette Richard, suivie de Ginette Blais.

**En 2006,** sous la présidence de Carmelle Fortin, le Club de l'Âge d'Or « Joie de Vivre » change de nom pour l'appellation « **Club des 50 ans et plus de Saint-Pacôme »,** rejoignant ainsi la fédération du Carrefour 50 + du Québec.

Le Club continue sa participation à différents évènements du secteur de Kamouraska et le maintien de ses diverses activités qui sont offertes aux membres depuis plusieurs années, entre autres les populaires soirées (souper et danse) avec les musiciens Daniel D'Anjou et Michel Malouin, ainsi que la traditionnelle sortie cabane à sucre.

**En 2012**, le Club démarre de nouvelles activités : les cafés-rencontres qui réunissent des personnes autour d'un café pour échanger sur diverses thématiques et ViActive, qui est un programme d'activité physique.

L'organisme reçoit à nouveau des subventions pour l'achat d'appareils électroménagers, qui facilitent le travail lors de réceptions. À certaines occasions, le Club contracte les services de traiteur dont ceux du Bec-Fin de Saint-Pascal, de Cossette de Kamouraska et Raymond Sirois.

**En 2013,** Carmelle Fortin quitte après 11 ans ses fonctions de présidente avec 230 membres actifs. Son leadership et son dynamisme génèrent une atmosphère favorisant une belle complicité avec les membres du conseil d'administration pour mener à bien la mission du Club. Elle passera le relais à M^me^ Noëlla Milliard.

**M^me^ Noëlla Milliard, présidente du Club 50 ans et plus de Saint-Pacôme de 2014 à 2022**

M^me^ Milliard devient la sixième présidente. Durant son mandat, elle est épaulée par ses administrateurs, comprenant la secrétaire Ginette Blais, qui sera suivie de Johanne Dubé et de la trésorière Marie Leblanc. Avec l'aide précieuse de bénévoles, le Club continue la tenue de diverses activités instaurées depuis de nombreuses années. Au fil des mandats s'ajoutent quelques changements : les cartes à chaque jeudi, la vente de pizza, le souper annuel des membres en mai, remplacé plus tard par le dîner annuel au resto-bar du Club de golf.

Avec l'aide des subventions reçues par les gouvernements provincial et fédéral, l'organisme peut s'équiper de divers appareils, accessoires et matériel de cuisine. Ceux-ci mettent en place les outils nécessaires pour maintenir la structure de l'organisation, qui profite à l'ensemble de la communauté.

Au **début 2020,** la COVID 19 qui frappe à nos portes force le Club à annuler toutes les activités de rassemblement.

**En août 2021**, après la pandémie, le conseil d'administration reprend progressivement ses fonctions et organise une assemblée générale. Présidente sortante, M^me^ Milliard se retire après 8 ans, avec le sentiment d'avoir accompli son mandat au meilleur de ses capacités. Cette femme proactive et pragmatique passe le flambeau à Mme Hélène Pelletier.

**Le renouveau dans la continuation après 50 ans d'histoire**

**Hélène Pelletier**
**Présidente du Club 50 ans et plus de Saint-Pacôme de 2022 à aujourd'hui**

Septième présidente, M^me^ Hélène Pelletier, très généreuse et infatigable, s'engage à poursuivre le travail accompli par ses prédécesseurs. Très respectueuse de ses collaborateurs et des gens qu'elle côtoie, elle réussit à repérer et reconnaître les forces de chacun et la meilleure façon de les mettre à profit.

Le conseil d'administration et ses bénévoles continuent d'offrir les activités hebdomadaires ViActive, jeux de cartes, billard et Scrabble. Occasionnellement, le Club organise pour les membres des conférences, des ateliers et des formations sur divers sujets d'actualité. Avec la collaboration des propriétaires du Cinéma Louise, le Club offre des sorties cinéma. Il y a aussi de l'initiation au pickleball, un sport de raquette très populaire pour tous les âges.

## CLUB DES 50 ANS ET PLUS – SUITE

Le Club est très actif dans les trois résidences de personnes âgées (RPA) de Saint-Pacôme. Les résidents du Lys d'Argent, de la Croisée des Chemins et du Domaine de la Rivière participent à des bingos, à la ViActive (activité physique) et à des activités de chant / musique avec le musicien Langis Laflamme.

La belle complicité du Club des 50 ans et plus et du Cercle de Fermières permet d'offrir des rabais aux membres lors d'un abonnement au gymnase, à des cours de yoga et Qi-Gong.

Également, par l'octroi d'une subvention provinciale PNHA et d'une collaboration de Desjardins, de la Municipalité de Saint-Pacôme et de plusieurs bénévoles, nous avons pu inaugurer un grand espace nourricier situé au centre du village.

Durant les 50 ans d'histoire**,** on doit la pérennité du Club d'abord et avant tout à l'implication de nombreux bénévoles qui n'ont pu être tous mentionnés,. On ne peut passer sous silence l'aide des gouvernements provincial et fédéral, du Carrefour 50 + du Québec et de la Municipalité de Saint-Pacôme. Ceux-ci ont contribué à garder viable cet organisme dont la mission est de diminuer l'isolement en mettant sur pied des activités qui améliorent la qualité de vie de ses membres et qui sèment une joie de vivre, des sourires communicateurs et du bonheur à l'âme.

Si vous avez, chers membres, d'autres idées d'activités ou que vous souhaitez participer à ces activités à titre de bénévole, n'hésitez pas à nous contacter. Vous souhaitez partager vos connaissances et votre savoir ou bien si vous connaissez des personnes de votre entourage qui seraient intéressées, écrivez-nous à **club50ansplus.stpacome@gmail.com.**

En conclusion, maintenant que l'histoire se conjugue au présent, à tous ceux qui ont pris le temps de me lire, un gros merci. Pour écrire ces quelques lignes, j'ai dû passer en revue l'ensemble des procès-verbaux, ce qui fut passionnant. Un organisme comme celui-ci est essentiel à la vitalité d'une communauté comme la nôtre. Longue vie au Club des 50 ans et plus!

Christine St-Laurent
Membre du Conseil d'administration

Des activités en informatique prendront forme en automne pour les membres. Des informations suivront bientôt!

Club 50 ans +
de Saint-Pacôme

**Fin d'activités pour la période estivale**

ViActive : Jeudi le 30 avril 2026
Cartes et Scrabble: Jeudi le 28 mai 2026

Merci à tous nos joueurs pour leur participation et leur soutien.

On se donne rendez-vous l'automne prochain pour poursuivre ces activités

## RÉGIE INTERMUNICIPALE EN PROTECTION DES INCENDIES DU KAMOURASKA OUEST

La Régie intermunicipale en protection des incendies du Kamouraska Ouest désire remercier la compagnie Structure CD pour sa commandite à la construction d'un mur de pratique pour les pompiers de la Régie.

Tous les membres leur sont très reconnaissants et leur geste est très apprécié.

Gilles Collin
Directeur
Régie intermunicipale en protection des incendies du Kamouraska Ouest

**Histoire de saumon!**

Depuis mars, l'école de La Pruchière accueille des poissons dans l'une de ses classes. En effet, la classe de M. Louis a reçu un aquarium avec 200 œufs de saumons. Dès la réception des œufs, à chaque fin de journée, un élève devait compter les degrés-jours, c'est à dire le nombre de jours avant l'éclosion. Les œufs devaient atteindre 430 degrés-jours avant qu'ils éclosent. Les poissons ont donc éclos après la semaine de relâche. Par la suite, les élèves de 5e/6e année lavent l'aquarium et nourrissent les poissons après un cours 101 de Mme Véronique Furois (OBAKIR). De plus, cette spécialiste des saumons est venue apprendre aux élèves le cycle de vie des poissons. Plus tard, dans le mois de juin, notre classe ira les déposer dans la rivière Ouelle afin qu'ils puissent y vivre. Lors de l'éclosion, les élèves de la classe ont fait une découverte très drôle: un poisson génétiquement déformé avec deux têtes! D'ailleurs, il survit toujours!

Nous remercions la Fédération québécoise du saumon atlantique qui nous a fourni les œufs de saumon dans le cadre de leur programme *Histoire de saumon*. De plus, ce projet est possible grâce aux financements des Caisses Desjardins du Kamouraska, du programme Héritage Faune (FédéCP) et de la Fondation Richelieu International.

Pour voir plus de photos et suivre les activités de l'école, on vous invite à visiter la page Facebook de l'école La Pruchière.

Texte écrit par : Constantine Laterreur, Béatrice Thibaudeau, Léa Sylvestre.

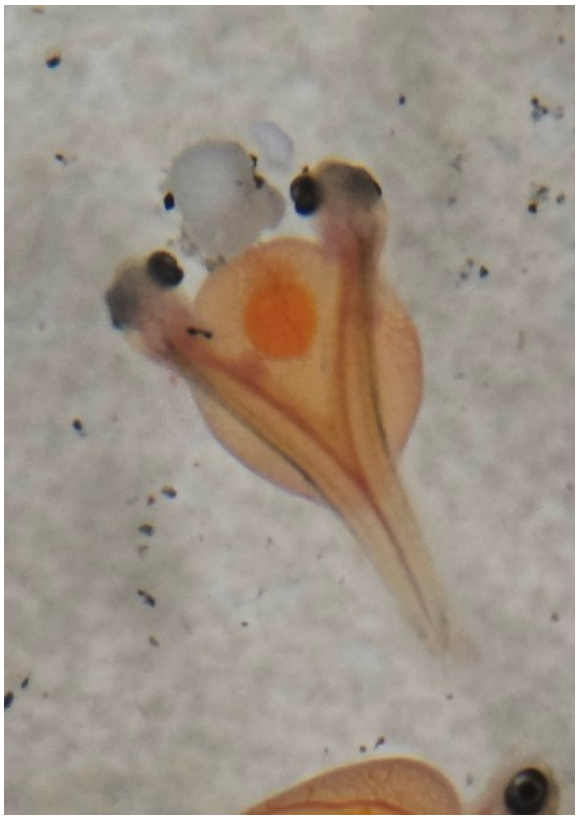

## 175e ANNIVERSAIRE DE SAINT-PACÔME

**Activité intergénérationnelle pour le 175e anniversaire**

Mercredi le 22 avril au centre municipal, une douzaine de bénévoles ont accueilli les 85 enfants de l'école La Pruchière, accompagnés de leurs enseignants. Dès leur arrivée, ils se sont installés aux tables déjà montées par notre ami Claude de la Municipalité. Les gros sacs à dos se sont ouverts et des crayons de toutes les formes et couleurs, papiers et bien d'autres choses se sont répandus sur les tables. Les enfants ont travaillé leur **capsule temporelle**. Les enfants ont répondu à des questions sur eux comme leur couleur préférée, leur animal favori, leurs meilleurs amis et leur profession future. En tant que citoyens de ce beau village, nous pouvons être fiers de notre école, de nos enfants et de tout le personnel de l'école qui s'occupe d'eux. **Oui, c'était bruyant mais c'était surtout vivant et aussi émouvant!**

Ensuite, l'équipe de bénévoles s'est mise en marche avec les plus grands pour la distribution du repas. Crudités, trempette, macaroni aux tomates accompagné de petits bouts de saucisses rôties au four et salade de fruits avec biscuits maison. Un festin! Ensuite, les enfants ont aidé à ramasser la vaisselle sale et à nettoyer les tables. D'autres se sont remis à l'ouvrage sur leurs documents.

Les bénévoles ont reçu plein de beaux commentaires (le meilleur macaroni de la Terre, pouvons-nous revenir demain?) ainsi que des beaux câlins avant le départ. Et tout le monde s'est mis de la partie pour démonter les tables et ranger les chaises avant de partir. **Merci les enfants d'avoir collaboré à ce projet. Merci à la direction et à tout le personnel enseignant de l'école qui ont permis de réaliser ce beau projet.**

Une belle expérience intergénérationnelle, une belle rencontre entre bénévoles et l'aventure se continue car les enseignants doivent continuer le travail avec les enfants afin de remettre les documents au début juin à l'équipe de la Fabrique .

**Merci encore aux bénévoles et particulièrement à Mme Hélène Turenne, qui a pris la charge du repas avec ses amies du Cercle de Fermières**. Ça prend plusieurs jours de travail pour acheter des aliments, couper, mesurer, façonner, cuire et servir le tout avec amour!

La grande équipe qui a participé aux différentes étapes de la production de cette grande activité : Lise Bélanger, Hélène Bernier, Mélissa Bilodeau, Elaine Boily, Francine Boucher, Rose Boucher, Josée Couturier, Johanne Dubé, Valérie Dumont, Claire Gagnon, Sabrina Garant, Jacqueline Michaud, Pauline Ouellet, Aline Pelletier, Jocelyne Pelletier Dionne, Hélène Pelletier et Hélène Turenne.

## BONNE FÊTE DES MÈRES!

En cette fête des Mères, la Municipalité tient à saluer toutes les mamans de notre communauté. Par votre amour, votre force et votre générosité, vous faites grandir bien plus que vos familles : vous faites grandir tout notre milieu de vie. Merci pour tout ce que vous êtes et tout ce que vous faites, jour après jour.

Nous vous souhaitons une magnifique journée, remplie de douceur, de tendresse et de moments précieux, entourées de ceux que vous aimez.

Bonne fête des Mères !

# Camp de jour
# Fleuve et montagne

## DU 25 JUIN AU 7 AOÛT 2026

## CHALET DE LA CÔTE-DES-CHATS
## SAINT-PACÔME

**DÉBUT DES INSCRIPTIONS 29 AVRIL**

**FIN DES INSCRIPTIONS 14 MAI**

Information

418-852-2356 poste 211

campdejourfm@gmail.com

# Facturation

**Votre facture vous sera envoyée par courriel le vendredi suivant votre inscription.**

## Frais camp de jour

**Résidents**
250 $/enfant pour l'été
105 $/enfant par semaine

**Un rabais de 25 $ est appliqué lorsqu'il y a plus d'un enfant inscrit, jusqu'à concurrence de 75 $**

**Non-résidents**
515 $/enfant pour l'été
160 $/enfant par semaine

**Il n'y a pas de rabais admissible**

## Frais service de garde

**Résidents**
200 $/enfant pour l'été
100 $/AM ou PM seulement
70 $/enfant par semaine

**Un rabais de 25 $ est appliqué lorsqu'il y a plus d'un enfant inscrit jusqu'à concurrence de 75 $**

**Non-résidents**
475 $/enfant pour l'été
125 $/enfant par semaine

**Il n'y a pas de rabais admissible**

## Modes de paiement

**Via votre institution bancaire**

**Fournisseur :**

**Municipalité St-Pacôme - Taxes**

**Il est important d'inscrire le code d'indentification qui se trouve sur votre facture**

**En argent ou par chèque**

**En personne :**

**7, rue Caron**
**Saint-Pacôme**
**G0L 3X0**

**Heures d'ouverture**
**Lundi au jeudi 8 h à 12 h & 13 h à 16 h 30**
**Vendredi 8 h à midi**

**Le paiement complet doit être reçu avant le 19 juin**

**Les frais d'inscription pourront être remboursés en totalité dans le cas d'une annulation avant le début du camp de jour.**

**Dans le cas d'une annulation d'inscription en cours d'été, les frais ne seront pas remboursés, sauf sur présentation d'un billet médical ou d'une preuve de déménagement.**

## FRIPERIE 222

Avec l'arrivée du beau temps, la Friperie 222 adopte un nouvel horaire! Nous sommes ouverts tous les jeudis, vendredis et samedis, de 10 h à 18 h.

Venez découvrir tout ce que nous avons à vous offrir pour le printemps et l'été :

Vêtements pour enfants, adolescents, femmes et hommes, ainsi qu'un coin enfants (jeux, livres, jouets), sans oublier nos sections lingerie, décoration, bureau, informatique, bijoux, livres et cuisine.

On vous attend avec plaisir, c'est toujours un bonheur de vous revoir!

L'équipe de la Friperie 222 vous remercie chaleureusement et remercie toutes les personnes qui l'ont déjà visitée.

# Vente de garage

**Réservez rapidement**

**Places limitées**

**Date : Samedi 30 mai 2026**

**Lieu : Projet(s) 222 (Église)**

**Heure : 9 h à 15 h**

## Location de table à l'intérieur:

**15 $ pour 1 table**

**20 $ pour 2 tables**

**Infos et inscriptions :**
**loisir@st-pacome.ca**

**ACTIVITÉ ORGANISÉE PAR :**
**LE COMITÉ DE LOISIRS ET L'ORGANISME PROJET(S) 222**

**Municipalité de Saint-Pacôme**

**Politique d'affichage - Panneau lumineux municipal**

## 1. OBJECTIFS

La présente politique vise à :

1. Encadrer l'utilisation du panneau lumineux municipal ;
2. Assurer une diffusion équitable, cohérente et non partisane de l'information ;
3. Prioriser les communications d'intérêt public ;
4. Maintenir l'intégrité, la sécurité et la crédibilité des communications municipales.

## 2. PORTÉE

Cette politique s'applique au panneau lumineux appartenant à la Municipalité de Saint-Pacôme et situé sur son territoire.

## 3. PRINCIPES DIRECTEURS

1. Le panneau lumineux est un outil de communication municipale.
2. Les messages doivent être d'intérêt public, informatifs et non commerciaux.
3. La Municipalité se réserve le droit de refuser, modifier ou retirer tout message.

## 4. ORDRE DE PRIORITÉ D'AFFICHAGE

L'ordre suivant s'applique en cas de volume élevé de demandes :

1. Mesures d'urgence ou avis de sécurité ;
2. Messages municipaux officiels (avis publics, travaux, sécurité civile, activités municipales) ;
3. Activités d'organismes reconnus par la Municipalité ;
4. Activités communautaires locales à but non lucratif ;
5. Activités régionales d'intérêt public.

Les messages commerciaux ou promotionnels privés ne sont pas admissibles, sauf autorisation spécifique par résolution du conseil.

## 5. CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

Un message doit :

- Concerner une activité se déroulant sur le territoire de Saint-Pacôme ou bénéficiant directement à sa population ;
- Être rédigé en français ;
- Être concis (maximum de caractères déterminé par l'administration) ;
- Indiquer clairement la date et la nature de l'événement, lorsque applicable ;
- Être transmis dans les délais prescrits.

Ne sont pas admissibles :

- Messages à caractère politique partisan ;
- Messages religieux ;
- Messages diffamatoires, discriminatoires ou controversés ;
- Publicité commerciale privée ;
- Messages personnels (anniversaires, félicitations, etc.).

## 6. DURÉE D'AFFICHAGE

- Activité ponctuelle : maximum de 60 jours avant l'événement ;
- Activité récurrente : affichage périodique selon la disponibilité ;
- Avis municipaux : selon la durée jugée nécessaire par l'administration.

La Municipalité peut écourter la durée si nécessaire.

## 7. TARIFICATION

### 7.1 Gratuité

L'affichage est gratuit pour :

- Les services municipaux ;
- Les organismes reconnus par la Municipalité ;
- Les activités communautaires locales sans but lucratif.

### 7.2 Autres demandes admissibles

Un tarif peut être fixé par résolution du conseil si la Municipalité souhaite permettre l'affichage pour certaines catégories externes.

## 8. PROCÉDURE DE DEMANDE

Toute demande doit :

- Être soumise par écrit (courriel ou formulaire municipal) ;
- Être reçue au minimum 10 jours ouvrables avant la date d'affichage souhaitée ;
- Inclure les coordonnées d'une personne responsable.

La direction générale ou la personne désignée est responsable :

- D'évaluer la conformité ;
- D'adapter le message au format du panneau ;
- De déterminer la période d'affichage.

Aucune confirmation automatique n'est garantie ; la décision est finale et sans appel.

## 9. RESPONSABILITÉ

La Municipalité ne peut être tenue responsable :

- D'erreurs dans le message fourni ;
- D'interruptions techniques ;
- De l'absence d'affichage due à des contraintes opérationnelles.

## 10. SITUATIONS D'URGENCE

En cas d'urgence (ex. : avis d'ébullition, fermeture de route, mesures de sécurité civile), la Municipalité peut suspendre tout affichage en cours sans préavis.

## 11. RÉVISION

La présente politique peut être modifiée en tout temps par résolution du conseil municipal.

**ADOPTÉ** À SAINT-PACÔME, ce 7 avril 2026.

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE KAMOURASKA
MUNICIPALITÉ DE SAINT-PACÔME

AVIS PUBLIC

**AUX PERSONNES INTÉRESSÉES AYANT LE DROIT DE SIGNER UNE DEMANDE DE PARTICIPATION À UN RÉFÉRENDUM CONCERNANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 426 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE # 405 ACTUELLEMENT EN VIGUEUR SUR LE TERRITOIRE DE MUNICIPALITÉ DE SAINT-PACÔME.**

**AVIS PUBLIC** est donné de ce qui suit :

## ADOPTION DU RÈGLEMENT

1. À la suite de l'assemblée publique de consultation sur le premier projet de règlement numéro 426 modifiant le règlement de zonage numéro 405, qui s'est tenue le **27 avril 2026**, le conseil municipal de la municipalité de Saint-Pacôme a adopté par résolution, lors de la séance tenue le **4 mai 2026**, le second projet de règlement de zonage.
2. Ce règlement contient des dispositions qui peuvent faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées de l'ensemble du territoire de la municipalité de Saint-Pacôme afin que ces dispositions soient soumises à l'approbation des personnes habiles à voter à leur égard, conformément à la *Loi sur les élections et les référendums* dans les municipalités.
3. Le **Règlement numéro 426 modifiant le règlement de zonage numéro 405** contient, entre autres des normes relatives concernant les constructions complémentaires à un usage habitation plus particulièrement l'empiètement dans la cour avant des balcons, les galeries et les perrons et sur la vente de véhicules sur un terrain privé où l'usage principal est résidentiel.

## CONDITIONS DE VALIDITÉ D'UNE DEMANDE

Pour être valide, toute demande doit :

1. indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient et, le cas échéant, mentionner la zone à l'égard de laquelle la demande est faite ;
2. être signée par au moins 12 personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas 21.
3. être reçue par la municipalité, au bureau municipal situé au 7, rue Caron à Saint-Pacôme, au plus tard le **19 mai 2026.**

## CONSULTATION DU RÈGLEMENT

1. Le règlement peut être consulté au bureau municipal situé au 7, rue Caron à Saint-Pacôme, du lundi au jeudi de 8h30 à 16h30 et le vendredi de 8h30 à 12h, à compter de la parution de cet avis.

## PERSONNES INTÉRESSÉES

Pour les fins du présent Avis, est une personne intéressée toute personne qui n'est frappée d'aucune incapacité à voter prévu à l'article 524 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (L.Q.R., chapitre E-2.2)* et qui remplit les conditions suivantes le **4 mai 2026** :

i. est majeure, de citoyenneté canadienne et n'est pas en curatelle ;

ii. est une personne physique et domiciliée dans une zone d'où peut provenir une demande et, depuis au moins six mois, au Québec ;

iii. est, le 4 mai 2026, le propriétaire d'un immeuble ou l'occupant d'un établissement d'entreprise, au sens de la *Loi sur la fiscalité municipale (L.R.Q., chapitre F-2.1),* situé dans une zone d'où peut provenir une demande ;

iv. dans le cas de copropriétaires indivis d'un immeuble ou d'occupants d'un lieu d'affaires, il faut être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des copropriétaires ou cooccupants, comme celui qui a droit de signer la demande en leur nom ;

v. de plus, dans le cas d'une personne morale, elle doit désigner parmi ses membres, administrateurs et employés, par résolution, une personne qui, le **4 mai 2026**, est majeure et de citoyenneté canadienne et qui n'est pas en curatelle.

## ABSENCE DE DEMANDES

Toutes les dispositions du second projet de règlement qui n'auront fait l'objet d'aucune demande valide pourront être incluses dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

**DONNÉ** à Saint-Pacôme, ce 5e jour de mai 2026.

Louis-Philippe Caron
Directeur général et greffier-trésorier

## PROJET(S) 222

Nous sommes très heureuses de la participation de tous les enfants des écoles de Rivière-Ouelle, Saint-Pacôme et Saint-Gabriel, qui sont venus assister au spectacle de l'artiste à la craie François Bergeron, L'Arbre du village, organisé par l'organisme Projet(s) 222.

Cela faisait longtemps que le bâtiment de l'église n'avait pas été aussi rempli et débordant de bonne humeur! Nous étions  près de 200 personnes!

Cette expérience a été rendue possible grâce au précieux soutien des Chevaliers de Colomb de Saint-Pacôme, du Comité de développement de Saint-Pacôme et des Municipalités de Rivière-Ouelle, Saint-Pacôme et Saint-Gabriel.

Merci à tous ceux qui contribuent à maintenir la vitalité de nos régions et merci également aux personnes qui se sont déplacées pour voir le spectacle.

PROJET(S) 222

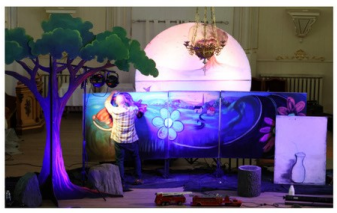

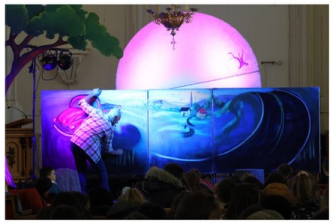

CARON
GROUPE FUNÉRAIRE

BRAN DE SCIE & CIE
OUTILLAGE DE FORESTERIE

RESTAURANT
AUBERGE
COMME AU
PREMIER
JOUR
DÉCOUVREZ
LE TERROIR
Déjeuners du dimanche
souper
lundi au samedi
de la fête des mères à octobre
Café - Buvette - Terrasse
juin à septembre
418-852-1377
commeaupremierjour@bellnet.ca
224 Bd Bégin, Saint-Pacôme

RÉSIDENCE FUNÉRAIRE
MP
Marius Pelletier inc.
418 856-3371

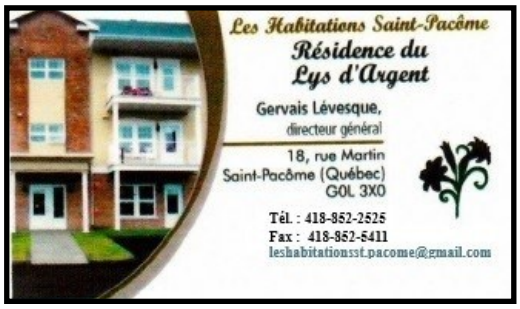
Les Habitations Saint-Pacôme
Résidence du
Lys d'Argent
Gervais Lévesque,
directeur général
18, rue Martin
Saint-Pacôme (Québec)
G0L 3X0
Tél. : 418-852-2525
Fax : 418-852-5411
leshabitationsst.pacome@gmail.com

DEPUIS 1964
AKKA
GANTS DE TRAVAIL INDUSTRIELS
WWW.AKKA.CA
Trouvez nos gants chez nos distributeurs du village :
QUINCAILLERIE RAYMOND PELLETIER
TECH MINI MÉCANIQUE INC - SECOURS RM

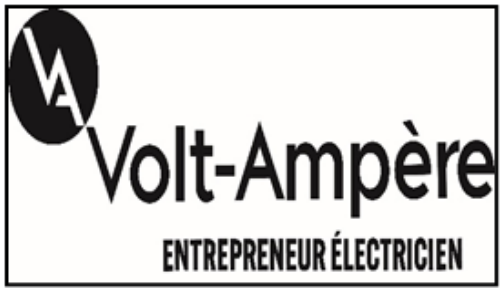
Volt-Ampère
ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN

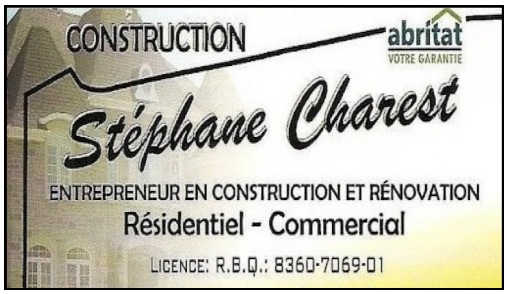
CONSTRUCTION
abritat
VOTRE GARANTIE
Stéphane Charest
ENTREPRENEUR EN CONSTRUCTION ET RÉNOVATION
Résidentiel - Commercial
LICENCE: R.B.Q.: 8360-7069-01

TRANSPORT
PIERRE
DIONNE

GILBERT ROYER LTEE
MARTIN ROYER
191 BOULEVARD BEGIN
SAINT-PACÔME,QUEBEC
418-852-2710
martinroyer@videotron.ca
marché
ami

Conseil de St-Pacôme
C de C
10086

CINÉMA
LOUISE
real 3D
100% numérique
Projection laser
Alain Chamberland, président
231, boul. Bégin
Saint-Pacôme, Kamouraska
(Qc) G0L 3X0
418.852.2891
cinlouise@videotron.ca
www.cinemalouise.com

ARPENTAGE
CÔTE-DU-SUD inc.
Arpenteurs-géomètres
Guy Marion, a.-g.
gmarion@arpentagecds.com
1301, 4e Avenue Painchaud
La Pocatière (Québec)
G0R 1Z0
Tél.: 418 856-2866
Télec.: 418 856-4061
arpentagecds.com

PROJETS
222

SICO
QUINCAILLERIE R. PELLETIER
251, boul. Bégin, St-Pacôme (QC) G0L 3X0
Tél.: (418) 852-2029
Appareils ménagers - Jouets -
Peinture - Plomberie - Électricité - Outillage
Raymond Pelletier, propriétaire

StructureCD
Depuis 1975
SIÈGE SOCIAL
289, BOULEVARD BÉGIN
SAINT-PACÔME (QUÉBEC) G0L 3X0
TÉL. 418 852-2566
TÉL. 1 800 463-8648 (SANS FRAIS)
FAX 418 852-3442

BENOÎT TREMBLAY
MICHEL CAOUETTE
Propriétaires
294, Boulevard Bégin
Saint-Pacôme (QC) G0L 3X0
B. 418-852-2074
C. 581-308-2094
ateliertc@agi.qc.ca
Atelier
TREMBLAY
& CAOUETTE
ANTIROUILLE / MÉCANIQUE GÉNÉRALE / REMORQUAGE

KALEIDO
Le REEE qui en fait PLUS
Roxanne Castonguay
Représentante en plans de bourses d'études
1 888 651-8975 p. 4145
roxanne.castonguay@kaleido.ca

# MAI 2026

| DIMANCHE | LUNDI | MARDI | MERCREDI | JEUDI | VENDREDI | SAMEDI |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | | | **1**<br>**10 h à 11 h 20**<br>**Yoga** | **2** |
| **3** | **4**<br>**18 h 30 à 20 h**<br>**Qi-Gong** | **5** | **6** | **7**<br>**13 h à 16 h**<br>**Scrabble, billard et cartes** | **8**<br>**10 h à 11 h 20**<br>**Yoga** | **9** |
| **10**<br>**Fêtes des mères** | **11** | **12** | **13**<br>**19 h 30**<br>**Bingo à la salle municipale** | **14**<br>**13 h à 16 h**<br>**Scrabble, billard et cartes** | **15**<br>**10 h à 11 h 20**<br>**Yoga**<br>**17 h**<br>**Lancement de la troisième bière au chalet** | **16**<br>**10 h à 12 h**<br>**Distribution d'arbres au garage municipal** |
| **17**<br>**11 h**<br>**Messe à intentions collectives** | **18**<br>**Journée des Patriotes** | **19** | **20**<br>**19 h 30**<br>**Bingo à la salle municipale** | **21**<br>**13 h à 16 h**<br>**Scrabble, billard et cartes** | **22**<br>**Dernière soirée du Local des jeunes pour la saison** | **23** |
| **24**<br>**Déjeuner reconnaissance des bénévoles** | **25** | **26** | **27** | **28**<br>**13 h à 16 h**<br>**Scrabble, billard et cartes** | **29** | **30** |
| **31**<br>**11 h**<br>**Célébration eucharistique**<br>**11 h**<br>**Dîner spaghetti des Chevaliers de Colomb, suivi du Gala folklorique** | | | | | | |

**Horaire de la bibliothèque Mathilde-Massé**

Dimanche 10 h à 12 h

Mardi 18 h 30 à 20 h 30

Jeudi 16 h à 18 h

**Horaire du Local des jeunes**

Jusqu'au 22 mai 2026

Mercredi 18 h à 21 h

Vendredi 18 h à 21 h

**Légende**

Collecte des déchets

Collecte des matières recyclables

Collecte des matières compostables